

De tout temps, les Dunkerquois ont pris le chemin de la Belgique, certains pour y travailler et beaucoup pour s'y amuser ou à tout le moins pour profiter d'un dépaysement à moindre coût. L'aménagement de l'autoroute A16 et l'abolition des frontières ont facilité ces échanges dans les deux sens. Organisées différemment et séparées par la barrière de la langue, les collectivités locales ont mis plus de temps pour travailler ensemble. Mais ces dernières années ont vu une accélération du processus de coopération qui ne se limite plus aujourd'hui à un simple facteur financier. On se connaît mieux, ce qui sera bien utile pour affronter des défis partagés : soutien à l'innovation et au développement technologique, aide à la création d'entreprises, développement de l'emploi transfrontalier et d'une offre de formation adaptée, prévention des conséquences des changements climatiques, garantie d'une offre médicale de qualité, sans oublier le tourisme dans une euro-région qui ne manque pas d'atouts.

« Dunkerque Magazine » revient sur des actions concrètes déjà mises en œuvre en commun, et ce à quelques semaines de la création sur nos territoires du deuxième groupement européen de coopération territoriale (GECT) de la frontière franco-belge.



Michel Delebarre et Jan Durnez, député de Flandre occidentale, réunis lors du vernissage de l'exposition « Duo de talents 3 » du festival A'Tout Jeunes.



Des écoliers dunkerquois en visite au centre d'éducation à la nature de La Panne.



Les eaux de la Colme font escale à Bergues sur le chemin de Dunkerque.

La coopération franco-belge s'accélère

⇒ Environnement : des échanges au fil de l'eau

France et Belgique partagent le même destin lorsqu'il s'agit d'éviter les inondations dans les terres et de maintenir une certaine qualité des eaux de baignade sur le littoral. « On enregistre des échanges quotidiens d'eau entre les deux pays », explique Francis Nave de l'Agence d'urbanisme. « Des eaux françaises rejoignent la Belgique via l'Yser et le canal de Furnes et des eaux belges font le chemin inverse par le canal des Moères ou encore par la Colme, puis le canal de Bergues et le canal exutoire. » Des difficultés apparaissent en cas de fortes pluies où chacun est tenté d'envoyer ses excédents chez le voisin. En France, le bassin de l'Yser et les waterings sont bien séparés. Ce n'est pas le cas en Belgique où les systèmes sont confondus. De ce fait, les Belges subissent

des inondations par fortes pluies, car ils ne peuvent évacuer les eaux excédentaires vers la mer qu'à marée basse. « La coopération transfrontalière a permis aux acteurs de se connaître et d'appréhender les difficultés rencontrées par les uns et les autres. Un annuaire des organismes ayant en charge les problèmes de l'eau est mis à jour chaque année dans les deux langues et on n'hésite plus aujourd'hui à se téléphoner pour régler ou anticiper une difficulté. » Des échanges qui sont on ne peut plus nécessaires lorsqu'on sait qu'il y aura un nombre croissant de fortes précipitations du fait des changements climatiques. La montée du niveau de la mer réduira d'autant les créneaux d'évacuation d'eau à Dunkerque comme à Nieuport et il faudra encore plus de pompes comme celles

en action à la station Tixier près de la jetée est ou celles qui viennent d'être installées à Furnes, car le risque d'inondation (de 20 à 30 cm d'eau) est réel des deux côtés de la frontière. Concernant les eaux de baignade, les pollutions belges et françaises circulent le long des côtes sans discrimination. Qui plus est, elles devront faire face à une réglementation européenne de plus en plus exigeante. Si notre réseau d'assainissement urbain est performant, il n'en va pas de même à l'intérieur des terres et outre-Quévrain du fait des rejets effectués dans l'Yser et la Lys. Dans un premier temps, Belges et Français s'acheminent vers une méthode commune d'échantillonnage des eaux de baignade en attendant de régler les problèmes situés en amont. ♦

Le projet Mer et polder

Le CPIE Flandre maritime poursuit sa coopération avec la province de Flandre occidentale à travers un projet transfrontalier d'éducation à l'environnement dénommé « Mer et polder ». Des actions de sensibilisation seront menées ces prochaines semaines de Sangatte à Bray-Dunes et jusqu'à Knokke-Heist côté belge. Elles concerneront 600 écoliers français, autant de collégiens et 24 groupes de centres de loisirs. Par ailleurs, un programme d'animations sera proposé au grand public du 24 avril au 17 mai dans le cadre des semaines de la mer. On sait déjà qu'il y aura une randonnée contée transfrontalière (Westhoek - dunes du Perroquet) le dimanche 26 avril de 10 h à 16 h et une conférence bilingue sur le thème des changements climatiques et leur impact sur le territoire transfrontalier le 13 mai à 19 h à l'Université du Littoral en Citadelle. Programme complet sur www.cpieflandremaritime.fr. Tél. 03 28 26 86 76.

⇒ Santé : l'hôpital en première ligne

Le centre hospitalier est un des fers de lance de la coopération transfrontalière qu'il développe avec la clinique Saint-Augustin de Furnes et l'institut de rééducation fonctionnelle Reine Élisabeth à Oostduinkerke. « Le partenariat se noue à quatre niveaux : l'équipement médical, la formation des personnels, la rééducation et les urgences », résume Laurent Castaing, directeur du CHD. Belges et Français travaillent ainsi à l'implantation d'un équipement de pointe dans le diagnostic précoce des cancers au centre de médecine nucléaire de la Générale de Santé installé sur le site de l'hôpital. Le dossier de ce TEP-scan qui serait accessible aux habitants des deux pays vient d'être déposé. Une décision favorable est espérée à l'été 2009. L'institut de formation en soins infirmiers du CHD envoie pour sa part chaque année cinq stagiaires à Furnes et organise deux réunions d'échange sur les pratiques professionnelles avec les deux partenaires belges. « Nous allons multiplier le nombre de stagiaires à Furnes par trois dès ce mois de février et nous enverrons nos premiers étudiants à Oostduinkerke au printemps », précise Françoise Faes, directrice. « Le problème de la langue est minoré parce que la clinique belge accueille



L'école d'infirmières, partenaire privilégiée des hôpitaux belges.

30 % de patients francophones. Nous avons cependant créé un cours de néerlandais qui rassemble douze étudiants et deux infirmières en poste aux urgences de l'hôpital. » Au fil des rencontres entre responsables de structures, l'école d'infirmières a noué d'autres contacts avec des maisons de retraite à Bulskamp et à Roulers, comme autant de nouvelles pistes d'échanges franco-belges.

Les médecins du service des urgences/SMUR ont eux aussi appris à connaître leurs homologues belges qui interviennent une à deux fois

par mois sur le territoire dunkerquois et vice versa. « Nous avons réalisé un exercice en commun l'an dernier aux Moères juste après l'accident du car polonais sur l'A16 », se souvient Jean-Bernard Campagne, médecin-chef. « Nous allons poursuivre cette démarche avec d'autres exercices et des séminaires pour confronter nos pratiques. » L'hôpital maritime de Zuydcoote a rejoint le projet pour étudier des possibilités de complémentarité avec l'institut de rééducation fonctionnelle Reine Élisabeth à Oostduinkerke. ◆

⇒ Jeunesse : un axe Dunkerque-La Panne

« Pour nous, la coopération transfrontalière a vraiment démarré en 2006 avec la ville de La Panne », explique Nozha Blanquart, chargée de mission au service jeunesse. « Nous nous sommes vite aperçus que nous avions de nombreux points communs tant en termes d'actions proposées que de modes de fonctionnement. La question a été : comment faire participer les jeunes Belges à nos organisations et vice versa ? » C'est le festival A'Tout Jeunes qui a servi de premier support à cette coopération transfrontalière avec un programme bilingue diffusé en Belgique, mais aussi par le biais d'une exposition réunissant de jeunes artistes des deux pays. L'échange s'est poursuivi dans le domaine musical avec la prestation de groupes dunkerquois de djembé au festival Dranouter à La Panne et à des concerts partagés à Coxyde. Surfant sur la vague, c'est désormais les deux skateparks qui organisent ensemble des contests, l'été à La Panne et cet automne à Dunkerque, tandis qu'une vingtaine de jeunes Belges ont dernièrement accompagné leurs homologues dunkerquois dans de courts



Rencontre franco-belge de skate le 1^{er} novembre à Dunkerque.

séjours touristiques proposés par le Conseil général dans le cadre de l'opération « Un été en Nord ». « Cette collaboration avec La Panne est une vraie réussite que nous souhaitons étendre à d'autres villes belges », se félicite Bernard Dormaël, adjoint à la jeunesse. ◆

La prochaine étape du partenariat concernera vraisemblablement les deux Bureaux Information Jeunesse (BIJ). De même, les jeunes de La Panne participeront à la réflexion concernant la création à Dunkerque d'un lieu de culture urbaine ouvert à la danse hip-hop. ◆

Michel Delebarre, député, maire La richesse des relations transfrontalières

La coopération transfrontalière vous a-t-elle toujours paru pertinente ?

Je suis né à Bailleul, à quelques pas de la Belgique, et la notion de frontière m'est très rapidement apparue abstraite, tant les relations avec nos voisins sont évidentes et naturelles. J'ai donc très tôt fait l'expérience de la richesse des relations transfrontalières et de l'importance de contribuer à un mieux vivre ensemble dépassant les limites artificielles de nos États. C'est donc très naturellement que je reste convaincu de la pertinence et de l'efficacité de cet échelon d'intervention.

Quels sont les débouchés concrets de la coopération transfrontalière ?

En ma qualité de député, j'ai déposé un rapport confirmant la

nécessité de poursuivre le développement de la coopération sanitaire transfrontalière entre la France et la Belgique. Ce rapport avait pour objectif de faciliter l'accès aux soins des patients, de réduire les délais de remboursement parfois très longs et de financer des équipements qui seraient restés inaccessibles sans cette coopération.

Mon action nationale s'articule donc parfaitement avec mon action locale puisqu'en 2005, le centre hospitalier de Dunkerque a engagé un projet de coopération transfrontalière avec la Flandre occidentale belge. Les échanges ont été nombreux et ont porté sur une multitude de projets : la médecine nucléaire, avec l'étude de faisabilité d'un équipement très onéreux, le

Tep-Scan, mais qui sera très utile aux patients des deux pays, la coopération des services d'urgence du CHD et de la clinique Saint-Augustin en Flandre ou encore la formation, avec la possibilité pour les étudiants belges de suivre des cours de l'Institut de formation en soins infirmiers dunkerquois. Dans un autre domaine, les transports, une navette-bus entre Dunkerque et la gare de La Panne en Belgique fonctionne bien depuis plusieurs années.

Le récent prix « Sail of Papenburg », reçu le 10 décembre 2008, récompense ainsi votre action ?

C'est une véritable reconnaissance du travail accompli au sein des collectivités territoriales que j'ai l'honneur d'animer.



La confirmation que mon engagement « transfrontalier » ne fut pas vain et que nos actions doivent continuer à s'inscrire dans une logique transfrontalière qui représente aujourd'hui le quotidien de bon nombre de nos concitoyens. La présidence de la Mission d'Opérations Transfrontalières (EuroMOT) que j'assume depuis quelques mois après Pierre Mauroy, témoigne également de mon engagement. ◆

⇒ Insertion : apprendre le néerlandais pour travailler

La Communauté urbaine et les autres acteurs français de l'insertion professionnelle (1) travaillent depuis plusieurs années avec des sociétés d'intérim de Furnes et Ypres à la mise en place d'actions de formation pour des demandeurs d'emploi de longue durée. De 2004 à 2007, chaque année une quinzaine d'habitants de l'agglomération, mobiles et motivés, ont bénéficié de cours de néerlandais au rythme de 30 heures hebdomadaires, et ce pendant trois mois. Ce programme, conçu par le Greta en adéquation avec les besoins d'entreprises belges opérant essentiellement dans le domaine de l'agroalimentaire, est suivi par un stage de quinze jours en entreprise afin d'établir un bilan linguistique et de vérifier l'adéquation du futur salarié à son poste de travail. En quatre ans, 80 % des stagiaires ont accédé à l'emploi, que ce soit en Belgique (60 %) ou en France (40 %) ; dans ce dernier cas, la formation a eu un effet de dynamisation pour le demandeur d'emploi. Une nouvelle étape a été franchie en 2008 puisque aux financements du Conseil régional, premier partenaire de la démarche, sont venus s'adjoindre ceux des Assedic. On est ainsi passé annuellement de 15 à 60 stagiaires et des cours de langue sont venus parfois compléter des formations techniques dans un



Des mises en situation en néerlandais sont organisées par le Greta au lycée Guy-Debeyre.

dispositif désormais intégré au programme de travail de la Maison de l'emploi. À titre de premier bilan, sur les 17 personnes formées au printemps dernier, 11 étaient employées à l'été dont 9 en Belgique. Si on ajoute deux démissions déposées suite à un emploi décroché hors du dispositif, le bilan de cette coopération transfrontalière est plus que favorable. Certes, ces derniers mois la crise économique et financière a frappé le travail intérimaire en

Belgique comme ailleurs, ce qui pourrait apporter un bémol à ce bilan positif de l'année 2008. Il n'en demeure pas moins que les fondations sont posées, quand bien même il faudra un peu plus de temps pour élever le bâtiment de cette coopération par le travail et l'insertion professionnelle. ◆

(1) ANPE, Assedic, Conseil régional, association *Entreprendre ensemble*...

⇒ Culture : musique sans frontières

Les amis de mes amis sont mes amis. « Nous avons déjà travaillé il y a deux ans avec le 4AD de Dixmude », explique Guillaume Léchevin, directeur du lieu de musiques actuelles les 4Écluses, « et nous côtoyons le Grand Mix de Tourcoing à travers le réseau régional Raoul. Et comme le Grand Mix avait déjà opéré, dans un précédent projet transfrontalier, avec le De Kreun de Courtrai... les liens n'ont pas eu de mal à se tisser. » Ainsi expliqué, on comprend que les quatre salles de concerts partagent quelques valeurs ; de là à mener un projet européen autour des concerts, il y a un pas qu'elles ont pourtant franchi. « C'est un projet très lourd sur quatre ans avec une réglementation pointilleuse, mais nous sommes les uns et les autres sur la même longueur d'onde. » Cette coopération transfrontalière devrait être concrétisée au printemps avec des échanges de publics et d'artistes, ce dont se réjouit Marianne Nouveau, adjointe à la culture : « la culture, c'est le partage et la rencontre. La démarche des 4Écluses va dans ce sens et elle se situe dans la droite ligne de ce qui a déjà été entrepris par d'autres structures dunkerquoises comme le Bateau

Feu et le Jazz Club ». « Des déplacements seront organisés en Belgique à l'attention de notre public et nos homologues belges feront de même », précise Guillaume Léchevin. « Nous avons également obtenu des crédits pour créer un site Internet commun sur lequel on pourra notamment diffuser des concerts filmés dans les quatre lieux. Les publics échangeront leurs impressions sur ce site qui sera bilingue. Nous poursuivrons la traduction de nos documents de communication en flamand et notre équipe suivra des cours de néerlandais pour mieux accueillir artistes et public d'outre-Quévrain. Nous travaillons à l'organisation de temps forts de part et d'autre de la frontière et on peut d'ores et déjà annoncer que la proportion d'artistes belges sera plus importante aux 4Écluses. Il en ira de même pour nos compatriotes chez nos deux partenaires de Courtrai et Dixmude. Les projets de résidences d'artistes seront eux aussi développés sur des périodes d'un mois afin de multiplier les rencontres avec tout type de public. Enfin, nous espérons monter dès cette année un groupe franco-belge qui traduira sur scène notre partenariat. »



Echanges de publics et de musiciens aux 4Écluses.

Un bus franco-belge.....

France et Belgique sont reliées à l'année par un service d'autobus. La ligne 2 de Dk'Bus Marine est prolongée toutes les heures jusqu'à la gare d'Adinkerke où le tramway prend le relais pour aller plus avant sur le littoral belge. Ce service est renforcé l'été. Il est ainsi possible de rejoindre le centre de La Panne avec un ticket frontière à 1 €. Les autorités belges ont présenté leur plan Neptunius le 26 juin dernier à Bruges. Concernant le volet transfrontalier, leur objectif est de relier Dunkerque à Furnes en train rapide ou en tramway via la voie ferrée Dunkerque-Adinkerke. Les études réalisées il y a dix ans par la Communauté urbaine ont été ressorties des cartons pour un projet qui vise une concrétisation en 2017. En attendant, l'association belge d'usagers des transports publics BTTB a remis un prix à la CUD pour la qualité du service rendu en matière d'organisation des correspondances entre les bus dunkerquois et les trains belges. La cérémonie s'est déroulée le 31 janvier à la gare d'Adinkerke.

Aux Glacis

Un futur collège ouvert sur son quartier

Le Conseil général du Nord a présenté le mois dernier aux Glacis les plans du futur collège Van Hecke. Situé aux Glacis sur le site de l'ancien collège Boileau et de l'école Sévigné, le nouvel établissement devrait pouvoir accueillir 600 élèves pour la rentrée scolaire de septembre 2010. Sur une surface de 9550 m², le bâtiment se composera de 12 salles de cours de 50 m², 4 salles de cours de 60 m², 3 classes d'histoire-géographie, 1 classe pupitre, 1 espace polyvalent, 1 salle de musique, 4 salles de sciences et 1 salle d'arts plastiques. Le futur collège sera également doté d'une demi-pension de 248 m² pouvant servir 440 repas chaque jour, un CDI de 180 m², une salle de sport de 400 m² et une salle culturelle de 200 m². Particulièrement équipé, le bâtiment comptera encore dans son enceinte 4 logements de fonction situés à l'arrière de la cour intérieure, ainsi que 46 places de parking et 2 garages à vélos.

HQE et accessible

Pour concevoir et réaliser ce tout nouvel équipement, le Conseil général du Nord a confié le projet aux architectes Philippe Roussel (cabinet Soupey-Toth) et Dominique Bail, épaulés par Kaleide (architecte d'intérieur), l'agence Noyon (paysagiste) et les cabinets Optibat (économiste), Seca et Afi Consulting. Imaginé dans la concertation la plus étroite avec l'équipe pédagogique actuelle, le futur collège Van Hecke entend améliorer la qualité de vie de ses utilisateurs : espaces intérieurs organisés pour plus de luminosité, salles de cours plus agréables et fonctionnelles, couloirs facilitant la circulation, demi-pension agencée comme un restaurant, espaces de détente...

Plus généralement, le Département s'est évidemment engagé avec ce nouvel outil à respecter les principes de la haute qualité environnementale. D'abord avec un chantier dit « à faibles nuisances et faible impact environnemental » : outre un panneau d'information avec le descriptif des matériaux et des outils employés, les habitants du quartier disposeront durant la totalité des travaux d'une boîte aux lettres où déposer leurs remarques ou suggestions. HQE, le collège Van Hecke de demain le sera encore dans le respect de l'environnement et du cadre de vie des collégiens. Ainsi, l'orientation et l'organisation du bâtiment sont conçues pour créer des espaces lumineux, fonctionnels et offrant des vues agréables sur l'extérieur. Par



ailleurs, la gestion des eaux pluviales sera assurée par une mare favorisant le développement de la faune et de la flore, ainsi que par des toitures végétalisées et par une cuve de récupération. Cette même eau de pluie sera encore récupérée pour alimenter les chasses d'eau et les espaces verts, tandis que des appareils économes en eau seront installés dans l'ensemble du collège. Des capteurs solaires serviront à chauffer l'eau utilisée par le restaurant scolaire. Enfin, le tri sélectif sera évidemment organisé à l'échelle du bâtiment. Les économies d'énergie seront renforcées par le choix d'autres appareils à consommation basse qui seront utilisés quotidiennement. Respectueux de l'environnement, le futur collège Van Hecke sera également exemplaire en termes d'accessibilité puisque son agencement a été pensé pour faciliter l'intégration notamment des élèves malvoyants et malentendants.

Ouvert sur les Glacis

Cette volonté affichée d'ouverture ne saurait se limiter aux seuls collégiens. C'est là le message fort lancé par le Conseil général à travers la voix de son vice-président, Bernard Baudoux : « Ce collège doit être celui de tout le quartier ! » Aussi, l'utilisation de la salle de sport et de la salle poly-culturelle (dotée d'un espace scénique et équipée pour accueillir des expositions) sera-t-elle ouverte demain au monde associatif et artistique. Pour ce faire, des conventions signées entre les utilisateurs et le conseil d'administration du collège décriront le cadre de ces ouvertures au public. « Mais pourquoi pas demain, imagine Yves Liégeois, principal du collège actuel, ouvrir aux habitants la classe pupitre ou même le restaurant ? » Déjà, sur le temps des vacances scolaires, l'établissement pratiquera l'école ouverte avec des programmes sportifs, ludiques et éducatifs adaptés. D'un montant de 15 300 000 euros TTC, les travaux avaient démarré en fin d'année dernière par la déconstruction de l'école Sévigné ; ils se poursuivront dès le mois de mars pour une durée de dix-huit mois. ◆

Avec des atmosphères de couleurs différentes par niveau, la circulation des élèves sera facilitée.

Un record pour 2008, mais le port est inquiet pour 2009

En 2008, le port de Dunkerque a battu pour la septième année consécutive un record de trafic avec 57,7 millions de tonnes. La progression de 1 % enregistrée par rapport à 2007 aurait pu être plus importante si les premiers effets de la crise économique ne s'étaient fait sentir en décembre.

Les dirigeants du port ont le triomphe modeste, conscients qu'ils sont de l'impact de la crise économique sur la bonne santé de leur établissement. Ils ont vu au cours des dernières semaines de 2008 à quel point elle pouvait altérer ses bons résultats, comment la baisse des ventes automobiles à l'échelle mondiale entraînait dans sa chute la sidérurgie et donc les importations de minerais avec une perte d'un million de tonnes en un mois. Fin novembre, la progression sur onze mois se chiffrait à + 3,5 % pour tomber à + 1 % trente jours plus tard ! Comme la plupart des entreprises, Dunkerque Port (voir encadré) ne sait pas de quoi ces prochains mois seront faits et compte sur le second semestre pour y voir un peu plus clair. Ce qui ne l'empêche pas d'afficher un certain optimisme pour les années à venir.

36,85 millions d'euros d'investissements

Martine Bonny, directrice générale, présentera dans quelque temps un projet stratégique élaboré dans le cadre du plan de relance des ports décidé par l'État. Il comprendra un important volet d'investissements qui contribuera à construire le projet portuaire à l'horizon 2020. En attendant, elle a annoncé pour 2009 un programme d'investissements de 36,85 millions d'euros dont plus des 2/3 seront consacrés à la remise à niveau des quais, écluses, formes et docks. Le solde sera essentiellement destiné à trois opérations ciblées sur les terminaux : l'achèvement des travaux de rénovation des terre-pleins du ter-



Au terminal à conteneurs, l'année 2008 a été marquée par le retour du trafic de bananes des Antilles avec la compagnie CMA-CGM. L'année 2009 verra le lancement, le 20 février, d'une ligne régulière vers la Russie par l'armement hollandais WEC Lines.

minal à conteneurs, le prolongement du terminal multivrac et l'extension des terre-pleins du terminal SGD. Il est à noter que ces deux derniers projets présentent une dimension multimodale complète, chacun disposant d'une desserte ferroviaire et d'une desserte fluviale. Par ailleurs, 2009 verra la poursuite des études relatives au terminal méthanier et de celles liées à l'appontement nord du quai à pondéreux ouest (QPO). Concernant le terminal méthanier dont le plan environnemental a été retravaillé, les travaux pourraient démarrer début 2010 pour une mise en service espérée en 2014. Ces investissements, ajoutés à ceux réalisés l'an dernier, font que Dunkerque Port s'appuiera sur des outils performants lorsque sonnera l'heure

de la relance de l'activité économique. Avec la mise en service de deux portiques de nouvelle génération, le quai de Flandre est devenu un véritable terminal à conteneurs. Il a récupéré l'an dernier le trafic des bananes antillaises et propose une desserte directe avec la Chine à l'import (CMA-CGM) et avec le Japon à l'export (Maersk Line).

Poursuivre la diversification des trafics

Norfolk Line propose douze rotations quotidiennes vers la Grande-Bretagne à partir de ses deux postes d'accostage. Le quai à pondéreux ouest (QPO) peut désormais accueillir simultanément deux grands navires, tandis que la capacité d'entreposage a été portée à 143000 m²

au port ouest. La desserte ferroviaire dite du « Barreau de Saint-Georges » soulage désormais la voie des Huttes, ce qui est vital pour un port dont plus de la moitié du trafic est liée au chemin de fer et qui souhaite encore accroître ce pourcentage. Si l'on ajoute à cela une extension de 10 % du silo Nord Céréales au port est, l'installation d'un nouveau portique adapté au chargement des barges au terminal aux aciers et le doublement du trafic d'huiles au terminal Rubis en lien avec le développement de la production de biocarburant dans notre agglomération, Dunkerque Port dispose de solides atouts pour faire progresser ses trafics dans les années à venir et surtout pour poursuivre une diversification des cargaisons indispensable à son développement. ♦

Une nouvelle organisation

Avec l'entrée en vigueur de la loi sur la relance des ports français du 4 juillet 2008, le Port autonome a laissé place au Grand Port Maritime de Dunkerque, appellation à laquelle ses dirigeants ont préféré Dunkerque Port. La nouvelle structure demeure un établissement public de l'État, mais sa gouvernance sera modifiée et ses missions seront recentrées. Dans un souci de faciliter la prise de décisions, les pouvoirs publics ont créé un directoire pour assurer la direction collégiale de l'établissement. Il sera composé de trois personnes dont Martine Bonny, l'actuelle directrice générale qui en assurera la présidence. Le conseil de surveillance, composé de dix-neuf membres (représentants de l'État, des collectivités territoriales, du personnel, de personnalités qualifiées...), a été présenté le 20 janvier dernier. Présidé par Jean-Luc Violla, conseiller maître à la Cour des comptes et ancien directeur général des douanes, il arrêtera les orientations stratégiques et exercera un contrôle permanent de sa gestion. Le conseil de développement, composé de trente membres, sera consulté sur le projet stratégique, la politique tarifaire et toutes les questions que pourraient lui soumettre le conseil de surveillance ou le directoire. Ses membres seront issus de quatre collèges représentant la place portuaire, le personnel des entreprises de la place portuaire, les collectivités territoriales et des personnalités qualifiées impliquées dans le développement du port. L'autre grand changement de la loi implique que les activités d'outillage seront cédées à des opérateurs de manutention privés. Ces entreprises emploieront les personnels d'exploitation et de maintenance aujourd'hui salariés du port. ♦

2008 en chiffres

Le port a accueilli 7 134 escales de navires en 2008. Il a enregistré des progressions dans les produits pétroliers (+ 3 %), dans les petits vracs liquides grâce au fort niveau des importations d'huiles (+ 54 %), les vracs liquides en général (+ 6 %), le charbon (+ 2 %), les céréales (+ 44 %), les marchandises diverses (+ 3 %), le trafic roulier vers la Grande-Bretagne (+ 4 %) et les conteneurs (+ 9 %). 3^e port français, il est classé au 7^e rang du range nord qui s'étend du Havre à Hambourg. Il est aussi le 1^{er} port français d'importation de minerais et de charbon, de fruits en conteneurs et de cuivre, alors qu'il occupe la 2^e place au classement national pour les échanges avec la Grande-Bretagne. Par ailleurs, une étude de la Chambre de commerce basée sur des données de 2007 évalue à 28 000 le nombre d'emplois dépendant de près ou de loin de l'activité portuaire sur l'agglomération dunkerquoise.



Maison relais

Entre la rue et l'hébergement classique

Voilà près de six mois que la première maison relais de Dunkerque a ouvert ses portes quai de Mardyck. Cette nouvelle forme d'hébergement solidaire s'adresse exclusivement à des hommes de plus de 40 ans ayant connu la précarité extrême de la rue. La maison relais dunkerquoise, gérée par le PACT, se compose de 16 logements de type 1 bis, dont deux au rez-de-chaussée sont dédiés aux personnes à mobilité réduite. Après six mois de fonctionnement, 13 logements ont été attribués à des personnes en difficulté, certes, mais ayant réglé un certain nombre de problé-

matiques. Cette offre de logement dont l'État finance un budget de fonctionnement annuel de 16€ par personne et par jour sert donc véritablement de relais entre la rue et le retour dans le parc classique de logements. Ce budget permet également l'emploi d'un travailleur social à temps plein ainsi que celui d'une maîtresse de maison. Si le principe général veut qu'il ne s'agisse là que d'une période transitoire, aucune limite dans le temps n'est cependant fixée. Une seconde maison relais devrait voir le jour en 2010, dont la gestion cette fois serait confiée à l'AAE. ◆

Seniors

Des vacances à prix réduits

Le Centre communal d'action sociale, dans le cadre de sa politique d'animations seniors, organise des séjours destinés aux personnes âgées qui ne partent pas ou peu en vacances. Fruit d'une convention signée avec l'Association nationale des chèques vacances (ANCV), ces voyages à prix réduits organisés hors saison s'adressent aux personnes de 60 ans et plus résidant à Dunkerque et non imposables avant déduction fiscale. Les seniors bénéficient ainsi d'un séjour d'une semaine en pension complète comprenant une journée et demie de visites guidées, mais aussi diverses



activités telles que des lotos, des jeux de cartes et des soirées dansantes. À noter que des accompagnatrices du Centre communal d'action sociale sont présentes pour assurer le bon déroulement du séjour. Cette action bénéficie d'une participation financière de l'ANCV et du CCAS de Dunkerque. Un premier séjour a ainsi été organisé en septembre dernier dans un centre de vacances d'Évian-les-Bains. Devant l'engouement suscité par cette nouvelle formule, un autre voyage est programmé pour le mois de juin dans le Cantal. ◆

Contact : Juliette Caron au 0328588718.

Enquête

84 % des Dunkerquois sont satisfaits des politiques municipales

Comment les Dunkerquois jugent-ils les politiques municipales ? Quelles sont leurs attentes, leurs préoccupations et leurs priorités ? Tous les deux ans, la municipalité de Dunkerque sollicite l'institut de sondage IFOP pour interroger ses administrés. Une enquête téléphonique a ainsi été réalisée du 18 au 21 novembre 2008 auprès d'un échantillon de 502 personnes, représentatif de la population de Dunkerque. Parmi les points évalués, le bilan réalisé par la municipalité, l'utilisation des impôts locaux ou encore l'action dans les quartiers.

Premières constatations : la municipalité peut cette année encore s'appuyer sur un bilan jugé positivement par les habitants. 84 % d'entre eux estiment en effet que « la municipalité accomplit un bon/excellent travail », un chiffre qui reste quasiment stable depuis 2003 (84 % en 2003, 85 % en 2005). Parallèlement, si 44 % des personnes interrogées trouvent que le montant des impôts locaux constitue un problème à Dunkerque, ils sont 67 % à juger que la municipalité utilise bien l'argent collecté. De fait, les résultats de l'action municipale sont très favorables dans de nombreux domaines comme les sports (92 % de satisfaction), les transports publics (89 %), le fleurissement de la ville (82 %), les équipements (80 %), ou encore l'action en faveur des associations qui atteint un score de satisfaction de 87 % contre 82 % en 2003 et 85 % en 2005. La municipalité reçoit par ailleurs un satisfecit global concernant le secteur social : avec 76 % de satisfaction, l'aide sociale enregistre un score jamais atteint.

La rénovation urbaine très appréciée

Pour Michel Delebarre et son équipe, « une autre satisfaction réside dans l'amélioration vécue par les habitants de la vie et de la situation dans les quartiers les plus sensibles comme Dunkerque-Sud. » Si, en 2005, deux tiers des habitants de Dunkerque-Sud estimaient vivre dans un quartier en difficulté, ils ne sont plus que la moitié aujourd'hui. « Cela ne peut que nous encourager à poursuivre notre travail de rénovation urbaine », souligne Michel Delebarre. Enfin, les excellents résultats de la démocratie locale (74 %



de satisfaction en 2008 contre 64 % en 2003 et 67 % en 2005) prouvent que les habitants, dans leurs quartiers, vivent positivement la concertation et qu'ils sont conscients de participer, aujourd'hui, au développement de leur ville.

Poursuivre la politique en faveur du développement durable

Pour autant, ce baromètre municipal conforte l'équipe municipale dans ses choix et permet également de déceler des pistes de travail intéressantes, donnant par exemple raison à la collectivité de poursuivre sa politique en faveur du développement durable. En effet, la lutte contre la pollution mais aussi la circulation et le stationnement constituent pour les Dunkerquois interrogés les

principaux problèmes à résoudre dans les prochaines années. « La municipalité mène actuellement en ce sens une réflexion sur l'aménagement du centre-ville et l'instauration de zones à priorité piétonne », explique Michel Delebarre, député-maire. L'intégration du Grenelle de l'Environnement en particulier en ce qui concerne les nouvelles normes environnementales et les économies d'énergie tant pour l'habitat que pour les équipements publics ainsi que le développement des énergies renouvelables constituent également des axes de travail. Enfin, des attentes précises se distinguent notamment dans le secteur de la petite-enfance (demande de crèches supplémentaires), de l'éducation, et du troisième âge où la demande de structures permettant l'accueil de personnes souffrant

de la maladie d'Alzheimer est toujours grandissante. L'ouverture, cette année, de la résidence Alzheimer à Malo-les-Bains et de la résidence Van Eeghem permettra d'apporter des premières réponses.

Reste que cette étude 2008 permet de poursuivre en confiance le travail entamé par les équipes municipales successives. Les traits d'image associés à la municipalité (connaissance des dossiers, proximité des habitants, préparation de l'avenir de Dunkerque) mettent tous en évidence des scores de satisfaction jamais atteints. C'est d'ailleurs le cas, également, pour la cote de satisfaction concernant le maire. Elle est de 78 % alors qu'elle était de 73 % en 2001, 2003 et 2005. ◆